

## La recherche ponctuelle en terminologie comparée

Dorothy Nakos-Aupetit

Volume 22, Number 4, décembre 1977

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/003688ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/003688ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

### ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Nakos-Aupetit, D. (1977). La recherche ponctuelle en terminologie comparée. *Meta*, 22(4), 258–263. <https://doi.org/10.7202/003688ar>

# La recherche ponctuelle en terminologie comparée

La recherche ponctuelle, par opposition à la recherche thématique, concentrée, comme l'indique l'adjectif « thématique », autour d'un thème (la plomberie, par exemple), vise à trouver des solutions à des problèmes précis, pour satisfaire aux besoins immédiats et concrets d'un usager. Toutefois, ce genre de recherche intéresse plus particulièrement le terminologue qui travaille au sein d'un bureau de traduction. Le traducteur qui a consulté son réviseur et les ouvrages généraux à sa disposition a recours au terminologue pour demander des équivalents à des termes difficiles. Ce dernier fait de la « terminologie comparée » : il travaille dans deux (ou plusieurs) langues. Il a, tout comme le traducteur, une langue d'arrivée et une (ou plusieurs) langue de départ.

Si le terminologue travaille à partir de l'anglais, par exemple, il doit, premièrement *bien comprendre* l'expression anglaise qui fait l'objet d'une recherche. En effet, ce n'est qu'en saisissant clairement le sens qu'il pourra diriger ses recherches en français.

Nous avons regroupé les exemples illustrant les *étapes* de la recherche ponctuelle en terminologie comparée en trois catégories.

## I.

Dans ce premier cas, la solution est *directe*, dans la mesure où le contexte et les ouvrages de référence anglais expliquent bien les notions contenues dans la tournure anglaise. De même, en français, les divers ouvrages sont suffisants pour trouver un ou plusieurs équivalents. Par *recoupement* dans les deux langues, le terminologue trouve des réponses satisfaisantes. Ses sources de renseignements sont uniquement *écrites*. Autrement dit, les définitions ou les contextes suffisent à orienter le terminologue dans sa recherche. Cette méthode est, dans un sens, moins difficile que les deux autres mentionnées plus loin.

### *Exemples :*

1. « Amatol » : « an explosive consisting of ammonium nitrate and trinitrotoluene (*Webster*) ». En français, la traduction littérale « amatol » paraît évidente. Toutefois, nous ne la trouvons pas dans les dictionnaires et lexiques militaires français-anglais, anglais-français comme le *Chaballe*, le *Glossaire OTAN*, le *Lexique militaire moderne*, ni dans les dictionnaires généraux bilingues comme

le *Harrap's*, le *Larousse* anglais-français, français-anglais. Seul le *Grand Larousse encyclopédique* en donne une définition correspondant à l'anglais.

2. « Container (of a fuze assembly) ». Les équivalents français de « container » ne manquent pas. Toutefois, ce n'est qu'en lisant le *Manuel du gradé* que nous nous rendons compte que, pour les bouchons-allumeurs, il suffit de dire « étui ». En effet, la forme de l'objet servant à insérer les bouchons-allumeurs est bien celle d'un étui. Donc, précision du français par rapport à l'anglais dans ce cas.

3. « Black powder » : « explosive consisting of black gunpowder (*Webster*) ». Comme dans le premier exemple, nous avons ici une traduction littérale trouvée facilement dans le *Robert* et dont la définition correspond à l'anglais.

## II.

Dans ce deuxième cas, la solution est *indirecte*. Le contexte et les ouvrages de référence ne sont satisfaisants que dans la langue de départ. Le terminologue doit parfois obtenir des explications de la part de spécialistes. Il arrive donc que les sources de renseignements soient à la fois écrites et orales. La plupart du temps, l'équivalent français proposé n'a pas été relevé tel quel dans un ouvrage, ou s'il l'a été, le terminologue doit *choisir* un équivalent ou *établir une ligne de démarcation* entre les solutions trouvées. Le travail a quelquefois comme objet la clarification ou l'uniformisation de certains termes dans un contexte donné.

### Exemples :

1. « Cut-away ». Le contexte anglais donnait « demonstration model cut in two ». Sans cette définition, le mot anglais, à lui seul, ne serait pas « parlant ». Dans le cas d'un homme ou d'un animal, dépouillé de sa peau, nous disons « un écorché ». Cette solution ne peut évidemment pas s'appliquer ici et ne nous oriente pas. Il s'agit, dans notre contexte, d'un appareil, un téléphone par exemple, qui serait coupé en deux. Une moitié servirait à montrer l'intérieur. Voici les étapes qui ont permis de trouver comme solution « appareil sectionné » (ou « téléphone sectionné », « mitrailleuse sectionnée », etc., suivant le cas). Nous avons tout d'abord pensé à « coupe ». Toutefois, « coupe » ne convient pas parce qu'il s'applique à une « représentation graphique (*Robert*) ». Nous ne pouvons pas dire qu'un professeur apporte une « coupe » en classe pour faire une démonstration, dans le cas qui nous intéresse. Puis nous avons analysé l'aspect pratique de l'appareil pour aboutir à « appareil de démonstration ». Mais comment rendre l'idée de « coupé en deux » ? « Appareil de démonstration en coupe » n'est pas fameux. Alors « appareil de démonstration coupé en deux » ? Cette solution est trop lourde. Nous avons ensuite cherché des synonymes de « couper ». Nous avons éliminé « diviser » pour des raisons évidentes. Par contre, nous avons retenu « sectionner ». D'où « appareil sectionné de démonstration ». Nous avons ensuite remarqué que « démonstration » était inutile. Donc « appareil sectionné ».

2. « Pointee-talkie ». Le contexte américain dit : « A language aid containing selected phrases in English opposite a translation language ; used by pointing to appropriate phrases ». Nous voyons très bien ce que l'anglais désigne avec autant

de simplicité, soit un petit lexique comprenant des phrases clés en plusieurs langues et permettant à des étrangers de se comprendre en montrant du doigt la phrase ou le mot qu'ils veulent transmettre à des personnes ne parlant pas leur langue. Vis-à-vis, nous retrouvons les équivalents en diverses langues. Le mot anglais a la même formation que « walkie-talkie ». Le français n'a pas la même aisance pour rendre la notion d'une façon aussi simple. Nous avons d'abord pensé à « vocabulaire », puis à « vocabulaire multilingue », qui pourrait, à la rigueur, suffire. Cependant, nous avons voulu rendre l'idée de « montrer le mot du doigt ». Nous avons donc songé à un terme un peu savant : « ostensif », figurant dans certains dictionnaires français importants. Le *Grand Larousse encyclopédique* le donne (non pas le *Petit Robert* ni le *Petit Larousse illustré*). Le mot « ostensif » a la même racine qu'« ostensible » et s'emploie en linguistique. Donc, voici l'équivalent français proposé : « vocabulaire ostensif multilingue ».

Les deux expressions suivantes illustrent le choix que doivent faire les terminologues dans certaines situations. Comme le français semble imprécis, les solutions deviennent indirectes.

3. « Nailing machine » et « nailing machine operator ». Il s'agit ici d'une machine à clouer les caisses et de l'ouvrier qui accomplit ce travail. Nous avons spontanément songé à « cloueuse » et « cloueur ». Or, le *Robert* ne parle pas de ces deux termes. Le *Quillet* désigne indifféremment la machine à clouer comme « cloueuse » ou « cloueur ». Le *Grand Larousse encyclopédique*, par contre, donne une définition précise du mot « cloueuse » : « machine automatique à clouer les caisses permettant l'enfoncement simultané de 8, 12 ou 16 clous et l'assemblage à angle droit des côtés d'une caisse ». Il définit également « cloueur », qui s'applique uniquement, d'après cet ouvrage, à « l'ouvrier chargé de clouer les peaux sur une planche pour leur donner leur forme définitive ». Nous avons jugé bon, dans ce cas, d'étendre le sens donné par le *Grand Larousse encyclopédique* au mot « cloueur », en ajoutant « ouvrier qui fait fonctionner une machine à clouer ». Nous avons aussi restreint le sens de « cloueur » à une personne (contrairement au *Quillet* qui l'applique à une machine). Donc, pour les besoins de notre cause, « cloueuse » désignerait seulement la machine à clouer et « cloueur » aurait le sens général de la personne qui cloue.

Notons que le féminin en —euse est souvent employé pour désigner une machine (« faucheuse », « bobineuse », « perforeuse », « perceuse », etc.). Nous avons ici délimité les rôles respectifs de « cloueur » et « cloueuse ». Nous avons également fait un chassé-croisé des deux définitions et enrichi le sens d'un des deux mots.

### III.

Enfin, dans ce troisième cas, le contexte anglais est *confus* ou *inexistant*. Les ouvrages de référence ne font pas mention de la tournure anglaise. Quelquefois même, l'expression est fautive. Le sens ne peut être découvert que grâce aux explications de spécialistes du domaine. Souvent, cela se produit à cause de techniques nouvelles ne figurant pas encore dans les ouvrages les plus connus. À partir des éclaircissements fournis par le spécialiste qui est la plupart du temps un anglo-

phone, puisqu'il s'agit souvent de termes techniques anglais (d'où le besoin de s'exprimer parfaitement en anglais), le linguiste peut orienter ses recherches en français. La solution est *indirecte* ayant à l'origine des sources de renseignements strictement *orales*. Il peut arriver qu'aucun spécialiste ne soit au courant de la question. Dans cette éventualité, heureusement assez rare, le terminologue indique les lacunes sur sa fiche en précisant qu'il s'agit de termes douteux.

*Exemples :*

1. « Venice treacle ». Le contexte anglais disait : « The famous Lambeth jar of Venice treacle, a poison antidote, was sold in England in 1650 ». Nous avons d'abord essayé de trouver une définition précise dans les dictionnaires anglais (*Webster, Oxford, Random House*), sans succès. Puis, nous avons consulté des dictionnaires bilingues généraux (*Harrap's, Larousse*) ; ensuite des ouvrages spécialisés de médecine et de pharmacie (*Larousse médical illustré, Dictionnaire médical de Veillon/Nobel, Vocabulaire de médecine et des sciences connexes* de Gladstone) sans résultat. Nous avons alors consulté un pharmacien qui ne connaissait pas la solution mais qui nous a donné le nom d'un professeur en pharmacie de l'Université Laval qui nous a aimablement aidée. Il nous a parlé de la « thériaque », inventée croit-on par Mithridate pour guérir la morsure des animaux vénimeux ; c'est un électuaire utilisé en polypharmacie, etc. Nous avons beaucoup apprécié ses explications et nous avons constaté que « thériaque » avait, d'après les dictionnaires, un sens correspondant. Le *Quillet* semblait donner le plus de détails. En outre, la « thériaque de Venise » y était mentionnée. Comme le texte anglais parlait de « famous Lambeth Jar of Venice treacle [...] sold in England », il était facile de déduire que « Lambeth » désignait un quartier de Londres (vérifié dans le *Grand Larousse encyclopédique*).

2. « Otto syenite ». « Syenite » était bien expliqué dans les dictionnaires anglais, de même que « syénite » en français. Mais « Otto » ne figurait ni dans les dictionnaires de noms propres comme le *Robert 2*, ni dans les dictionnaires, encyclopédies et atlas anglais et français. En fin de compte, nous avons réussi à trouver un géologue qui avait travaillé à « Otto », en Ontario. La traduction était facile (« syénite d'Otto »). Cependant, le terminologue doit, en plus de connaître les expressions employées, approfondir leur origine.

Histoire de vous amuser quelques minutes, après ces explications austères, nous avons choisi un dernier exemple qui vous permettra de vous détendre.

3. « Brown shoe admiral ». Cette expression n'était suivie d'aucun contexte. Il fallait néanmoins trouver un équivalent français. Les chaussures noires complètent la tenue réglementaire des marins. Pris au sens littéral, nous ne voyons pas un amiral portant des souliers bruns. Nous avons un peu l'impression que la chaussure prenait ici une importance démesurée (un peu comme dans le film « Le grand blond à la chaussure noire »). Avant de pousser nos recherches, nous avons pensé demander des solutions à nos collègues traducteurs et terminologues. Spontanément, ils nous ont fourni des explications très personnelles à l'origine de la chaussure marron. En voici quelques-unes :

- Allusion au général Wolfe dont la dépouille mortelle aurait été transportée dans un tonneau de cognac. L'alcool aurait décoloré ses souliers (*sic* !).
- Papillon aux ailes tachetées de brun (il existe un papillon nommé « admiral »).
- Personne très digne (« admiral ») et conservatrice (« brown shoe »).
- Personne très indisciplinée. Elle refuse de faire comme les autres qui portent la tenue réglementaire.
- Officier sorti des rangs. Comme le brun est la couleur de la terre, il s'agirait, par extension, d'un rustre qui, par ses propres moyens, serait devenu amiral.
- Amiral débarqué. Marin qui ne va pas en mer (il a peut-être le mal de mer) ; bureaucrate.
- Marin d'un pays sans mer comme la Suisse.
- Capitaine de bateau-lavoir ou marin d'eau douce. Par dérision, on lui donnerait le nom ronflant d'amiral.
- Amiral d'opérette.
- Amiral aux souliers jaunes. Amiral qui veut attirer l'attention. N'oublions pas que « brown » englobe toute une gamme de couleurs allant du rouge au jaune. « Brun » n'a évidemment pas cette même extension.

En fait, l'édition de 1966 du *Grand dictionnaire d'américanismes* donne, pour « brown shoe », « aviateur naval ». (L'édition de 1973 n'en parle pas.) Nous avons donc un « amiral des forces aéronavales » (solution confirmée auprès d'un consul des États-Unis).

Notre étude démontre que la personne qui fait de la recherche ponctuelle en terminologie comparée doit, avant tout, bien saisir les notions rattachées à l'anglais, soit à l'aide d'ouvrages de référence, de dictionnaires, soit en consultant des spécialistes, soit, encore, les deux à la fois. Le terminologue ne doit pas hésiter à poser des questions pertinentes à l'expert en lui demandant à l'occasion de simplifier les explications si celles-ci lui semblent trop savantes. Il est bon de vérifier les renseignements obtenus en discutant avec diverses personnes et en répétant aux spécialistes ce que le terminologue croit avoir saisi. Par exemple, ce dernier peut dire : « Si j'ai bien compris, cet appareil muni de palettes... sert à telle ou telle chose ». Peut-être qu'alors l'expert répliquera : « Non, pas tout à fait » et il ajoutera d'autres détails.

L'intuition, mais aussi une méthode rigoureuse, permettent au terminologue de trouver, dans presque tous les cas, des solutions aux problèmes posés.

DOROTHY NAKOS-AUPETIT \*

\* Cet article est un résumé d'un travail plus élaboré en cours de rédaction.

BIBLIOGRAPHIE

- CHABALLE, *Dictionnaire militaire anglais-français, français-anglais*, publié sous la direction du chef d'état-major général, Canada, 1945.
- DEAK, *Grand dictionnaire d'américanismes*, Editions du Dauphin, 1966 et 1973.
- Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Robert, 6 vol. et 1 sup., 1970.
- DUBOIS, *Larousse français-anglais, anglais-français*, Larousse, 1965.
- GLADSTONE, *Vocabulaire de médecine et des sciences connexes*, anglais-français, français-anglais,, Masson et Cie, 1971.
- Glossaire OTAN des termes et définitions à usage militaire* anglais et français, avril 1976.
- Grand Larousse encyclopédique*, 10 volumes et sup., 1973.
- Harrap's Standard French and English Dictionary*, Mansion, Part II, English-French with Sup., G. G. Harrap & Co. Ltd., 1968.
- Le petit Robert*, Paris, 1967.
- Le petit Robert 2*, Paris, 1974.
- Larousse médical illustré*, Larousse, 1970.
- Ministère des armées, *Lexique militaire moderne*, Lavouzelle, 1968.
- Ministère des armées, *Manuel du gradé*, Berger-Levrault, 2 vol., 1968.
- Nouveau petit Larousse*, Larousse, 1968.
- Quillet*, 8 vol., 1958.
- The Oxford English Dictionary*, 12 vol. et 1 sup., 1970.
- The Random House Dictionary of the English Language*, Random House, 1973.
- VEILLON/NOBEL, *Dictionnaire médical*, Verlag Hans Huber, Berne, 1969.
- Webster's Third New International Dictionary of the English Language*, G. & C. Merriam Co., 1971.